

## Conférence sur le patronyme «Romanens» - 14.06.2024

Citoyen de Sorens, le Dr Jean-Louis Romanens, actuellement enseignant-chercheur publiant près les Facultés de Droit, de Médecine, enseignant au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Montpellier, sera invité le 14 juin 2024 à présenter ses recherches dans une conférence : « Romanens, patronyme et toponyme gallo-romain en Romandie », Restaurant de l'Union à 18h00, accueil dès 17h00, entrée libre dans la limite des places disponibles.

« Le patronyme (nom de famille) Romanens est identifié par textes dès l'année 1280. Partagé par une partie des habitants de Romandie, par naissance, par union, alliance ou parenté, il s'ancre au toponyme (nom de lieu) du village Romanens et à sa villa antique gallo-romaine annoncée en 2017 mais encore peu fouillée par le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF). En *Sapaudia*, peuplée de Celtes gaulois helvètes, la villa de la colonisation romaine a donné son nom à nombre de Romanens.

Lors du grand rassemblement des Romanens à Sorens en 1996, Jean-Claude Romanens présenta un arbre généalogique patrilinéaire (par les hommes) remontant à 1536. L'origine antérieure du nom Romanens restait inconnue et plus encore avant 1280, période de sa première identification sociale.

Il a semblé prometteur de remonter directement à la période gallo-romaine, qui est bien connue, et de privilégier des indices de recherches :

- Ceux fournis par certaines autres villae, elles fouillées : Villae d'Orbe-Boscéaz, de Vallon (Avenches), du Prieuré à Pully.

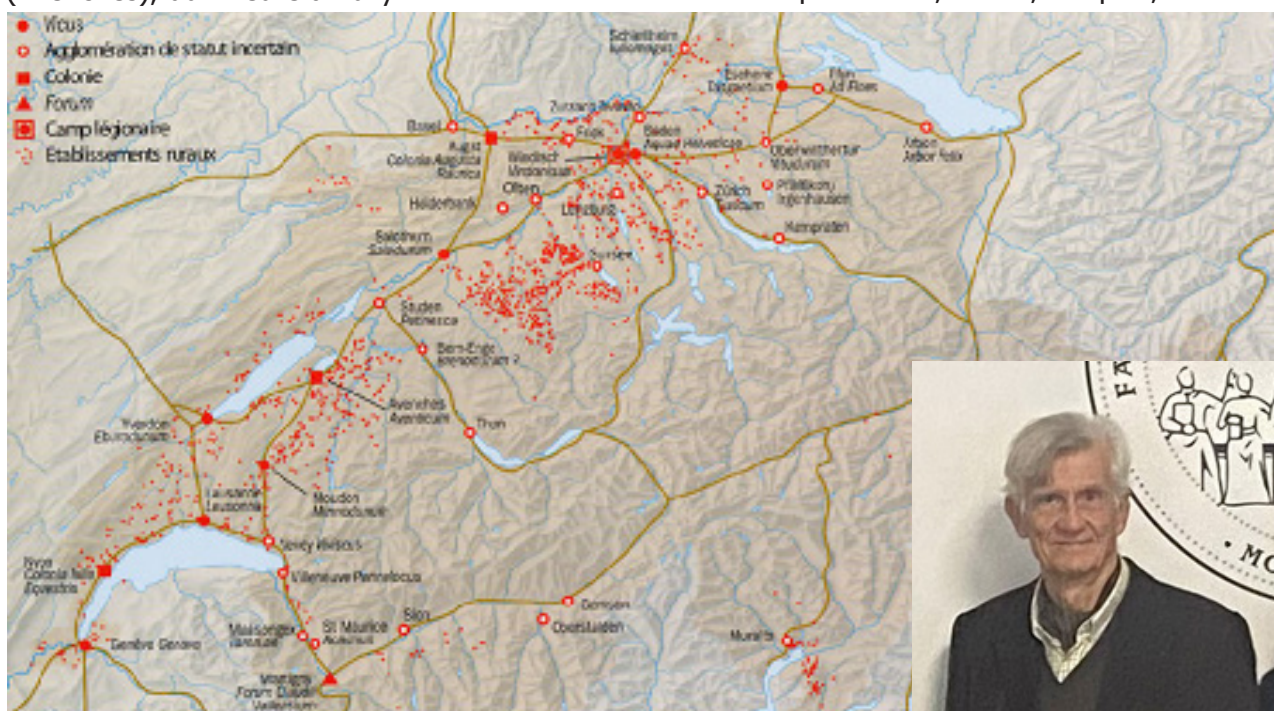
A partir des premiers siècles les villae gallo-romaines comportaient une *pars urbana*, bâtiment résidentiel du maître avec thermes et chauffage central, fresques, mosaïques, salle de réception ; et une *pars rustica*, bâtiments d'exploitation rurale (cultures, élevage bovin et ovin), artisanale, notamment four de tuilerie et forge, comme justement celle de Romanens, parfois un *fanum* (temple gallo-romain) comme à Ursins. En voici un exemple imaginaire virtuel ;



- D'autre part, les routes romaines, jusqu'à six mètres de large, sur le tracé desquelles nous circulons encore aujourd'hui : ci-dessous le réseau *Via Romana* de Romandie, construit par les légionnaires romains, carrefour militaire, commercial, d'idées, de culture ;

- Par ailleurs la localisation des nombreuses villae gallo-romaines de Romandie des premiers siècles (points rouges) dont la villa Romanens ;

- De même, les vestiges romains de villes *coloniae* (carrés rouges ci-dessous) dont la *colonia* d'*Aventicum* (Avenches) au centre du plateau suisse, chef-lieu des Helvètes gallo-romains, de 20'000 habitants au Ier siècle, avec amphithéâtre de 16'000 places, théâtre de 9'000 spectateurs, forum, temples, thermes,




mur d'enceinte de 5 km ; et ceux, plus réduits, de *Lausania* (Lausanne), *Viviscus* (Vevey), *Minnodunum* (Moudon), *Eburodunum* (Yverdon) ;

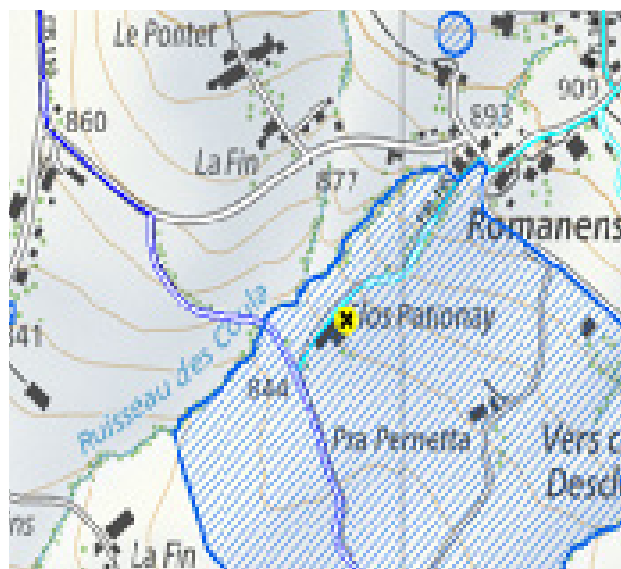
- Et enfin l'implantation, dès 450, de dizaines d'abbayes monastères agraires en Romandie qui ont prolongé l'héritage de l'Empire romain en structurant, administrant la société et les hommes et entretenant langue et culture latine, spiritualité, écoles, conservation du savoir par le latin langue de l'Eglise. Nombre de lieux ecclésiastiques souffrent cependant, de 1536 à 1802, de l'influence bernoise.

Notre questionnement a obéi à la méthode de recherche universitaire dite hypothético-déductive utilisée notamment en médecine : elle consiste à formuler des hypothèses et à en rechercher leur application vérifiable déductible de l'environnement, l'urbanisation, les infrastructures, l'histoire, l'archéologie, la langue, la culture, le Droit et la sociologie dont les dénominations, patronymes et toponymes.

Hors hypothèses hasardeuses ou abstraites, une forte majorité d'indices probants conduisent au sens romain et gallo-romain de Romanens. Au surcroît, toponyme et patronyme Romanens se déduisent simplement et se traduisent directement de la langue latine parfaitement connue. « *ROMANE* » signifie en latin « en vrai romain » et « - *ENS* » est en latin le participe présent de « être ». Soit le sens global de : « ETANT VRAI ROMAIN », revendication de l'idéal de citoyenneté romaine dans le monde gallo-romain.

Après les invasions germaniques de peu d'apports, ce sens se confirma dans le vieux français « - *ENS* » provenant du latin « *intus* » signifiant « dans, à l'intérieur », soit le même sens global : « DANS LA ROMANITE ». Convergeant avec Ernest Muret, notre approche a ainsi conduit à « écarter l'origine germanique de la plupart des noms en - in(s) et -inge(s) de la Suisse romande et à y reconnaître des noms de personnes et des suffixes gallo-romains ».

*In fine*, nos déductions ont été corroborées par le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF) qui a fouillé préventivement en 2017 une partie du site de « l'antique villa gallo-romaine de Romanens » établie au début de notre ère, asseyant l'origine gallo-romaine du nom Romanens, site de la villa antique gallo-romaine de Romanens (hachures bleues), fouilles archéologiques préventives au point  ci-contre (Source : SAEF).



Plus loin, nous pouvons entrevoir l'établissement d'un vétéran légionnaire romain comme prouvé pour la villa de *Colonia Augusta raurica* (Augst). En effet, les légions romaines, puissance de la *pax romana* dominante, participaient à la romanisation de la population locale gauloise helvète. Les légionnaires recevaient de leur hiérarchie, en fin d'engagement, un emplacement et une indemnité, le *praemium* équivalant à 15 à 30 ans de salaire. Sachant souvent lire, écrire, administrer et remarquablement s'implanter et construire, les vétérans légionnaires devenaient aussi des membres éminents de la société. Cette règle contractuelle constitue une explication de capital de départ de création des *villae* gallo-romaines très nombreuses en Romandie, comme en témoignent les dizaines de toponymes contemporains à préfixe *Villar-* sur les pentes du Gibloux ; sans exclure que la création d'exploitations domaniales sur le modèle de *villae* ait pu se produire aussi au bénéfice d'élites gauloises disposant déjà d'importants patrimoines, liens économiques et sociaux et que le pouvoir impérial voulait attacher et inféoder par attribution de terres.

Quoi qu'il en soit, le fondateur « capitalistique » de la *villa* gallo-romaine de Romanens, gaulois de l'élite ou bien légionnaire vétéran installé par l'Empire romain, s'est logiquement défini, avec sa villa, comme « étant romain » permettant à ce patronyme-toponyme de s'enraciner au cours de quatre siècles d'assimilation culturelle, économique, politique, militaire et sociale de la Romandie à la puissance de cet empire. Toponyme et patronyme Romanens affichent depuis deux mille ans une remarquable pérennité, une quasi-stabilité phonétique, et depuis le XIIIe siècle une orthographe constante.

Dr Jean-Louis ROMANENS (photo ci-contre)  
[romanens@orange.fr](mailto:romanens@orange.fr)